

SANTÉ AU TRAVAIL : RÉGLEMENTATION

Durée (en heures)

21

Public concerné

Managers, chefs d'entreprise, responsables RH, responsables services juridiques.

Prérequis

Aucun car formation sur mesure.

But de la formation

- Avoir connaissance des risques légaux encourus en ce qui concerne la santé.
- Connaître le cadre juridique de la santé au travail.
- Communiquer efficacement avec les représentants du personnel et les acteurs externes.

Programme

Respecter les normes de sécurité :

- Connaître les normes de sécurité ;
- Les nouvelles règles issues de la jurisprudence ;
- Les responsabilités de l'entreprise.

Les règles auxquelles l'entreprise est soumise :

- Garantir la sécurité ;
- Assurer la santé mentale et physique de ses salariés ;
- Délivrer des formations à la sécurité au travail ;
- Garantir la sécurité lors de sous-traitances.

Les démarches liées à la santé :

- Tenir les différents registres ;

- Mettre au point un règlement intérieur ;
- Remplir les documents obligatoires ;
- Planifier des entretiens et des contrôles.

Communiquer avec la SST :

- Connaître les rôles des différents acteurs de la santé en entreprise ;
- Mettre au point la prévention des risques avec les partenaires ;
- Les relations externes et internes.

La responsabilité de l'entreprise :

- La responsabilité civile et pénale ;
- Mener une action en responsabilité ;
- Déléguer le pouvoir.

Moyens pédagogiques : Code du travail.

Méthodes pédagogiques

L'apprenant suivra cette formation avec un(e) formateur/formatrice en face à face pédagogique ou en petit groupe tous les jours de la semaine du lundi au samedi. Les heures pourront être modulables avec le ou la stagiaire. Le formateur et l'apprenant pourront s'ils le souhaitent, appliquer la formation sur le terrain, dans le principe pédagogique de la « formation-action ». STRAFORMATION décline cependant toute responsabilité en cas d'accident ayant lieu en dehors de leurs locaux. Les moyens pédagogiques utilisés seront les supports écrits mentionnés en annexe. La formation sera dispensée en inter, dans nos locaux équipés d'ordinateur connecté en réseau avec possibilité de faire des exercices en ligne sur internet et d'aborder les thèmes souhaités par la stagiaire avec des situations concrètes. La formation pourra avoir lieu au sein de l'entreprise cliente si cela leur est préférable.

Moyens pédagogiques

Le formateur adaptera le contenu pédagogique aux besoins de l'apprenant.

Fin de la formation

Une attestation de fin de formation sera délivrée à l'apprenant à l'issue du stage, dans laquelle il sera indiqué l'intitulé de la formation, la nature, la durée de l'action ainsi que les objectifs atteints.